



Municipalité d'OKA

Présentation **BUDGET** **2018**



Okoises, Okois,

À l'ère de ce nouveau mandat, je suis heureux de déposer, au nom du Conseil municipal, le budget pour l'année 2018.

Bâtir un budget municipal demeure toujours une tâche complexe. Cette année, nous avons dû prendre en considération la nécessité d'investir dans nos infrastructures, en plus de devoir composer avec une hausse de certaines dépenses, qui ne sont pas du ressort de la Municipalité, comme l'augmentation des frais pour les services de la Sûreté du Québec.

Pour pallier une partie de la hausse des tarifs pour les services de police, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a annoncé une aide financière de 58 579\$. Le montant de cette aide couvre l'ajustement rétroactif découlant de l'augmentation des coûts de 2017 et 50 % de la hausse de la facturation préliminaire de 2018.

Pour l'année à venir, l'administration municipale pilotera un budget de 6,9 M\$ et des investissements qui se chiffrent à près de 2,7 M\$.

Bonne lecture!

Remerciements

Au nom du Conseil municipal, je tiens à remercier la précieuse collaboration des gestionnaires municipaux pour l'élaboration du budget 2018.

Le Maire,

Pascal Quevillon

MUNICIPALITÉ D'OKA : ADOPTION DU BUDGET 2018

Le lundi 15 janvier dernier, à l'occasion d'une séance extraordinaire, le Conseil municipal a présenté et adopté le budget 2018 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020. Voici le document présentant l'exercice de planification et de préparation budgétaire pour la Municipalité d'Oka.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE

Pour une municipalité dont les infrastructures sont soumises à deux enjeux majeurs, soit l'étendu du territoire et son environnement tricentenaire, le défi de la gestion de fonds publics réside dans la capacité d'harmoniser la charge fiscale des contribuables à la réalité des besoins d'investissement. Cette année, il est impératif d'injecter des sommes importantes dans :

- La réfection et l'entretien du réseau routier (pavage)
- La rénovation et l'entretien des bâtiments municipaux (Mairie, bibliothèque, salle des Loisirs)
- La réparation et l'entretien du réseau pluvial (ponceaux, fossés, pluviaux)

La mise à niveau des infrastructures municipales requiert un engagement collectif, afin d'en assurer leur pérennité et de permettre à chaque citoyen de pouvoir bénéficier, à coût abordable, d'une gamme de services essentiels.

FAITS SAILLANTS



**BUDGET 2018
D'OPÉRATION
6,9 M\$**



Implantation de la **collecte à 3 voies**, tel qu'exigée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)



HAUSSE DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 1,4 %

Explication de la hausse du taux de la taxe :



Augmentation de **16,5 %**, soit un équivalent de **110 000 \$**, des frais pour les services de la Sûreté du Québec (SQ)

L'aide financière accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a permis de réduire l'impact de cette augmentation sur le compte de taxes. Pour 2018, la hausse des frais pour la SQ est de **7,6 %**, soit **50 823 \$**.

Coût des travaux prévus au **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS** pour l'année 2018



2 650 202 \$

PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

Le budget 2018 de la Municipalité d'Oka se chiffre à **6 943 486 \$**.

Dans ce budget, nous devons notamment considérer :

- Une **hausse des revenus**, s'expliquant par l'ajustement du taux de la taxe foncière, de la tarification du service de gestion des matières résiduelles et à l'ajout de la tarification des bacs roulants pour les matières organiques;
- La majoration des frais pour les services de la Sûreté du Québec mène à l'accroissement des dépenses au niveau de la sécurité publique; - *Pour l'année 2018, le MAMOT accorde une aide financière de 58 579 \$ permettant de réduire la facture de 50 %.*
- L'implantation de la **collecte à 3 voies** sur le territoire okois conformément aux exigences gouvernementales.

Bénéfique pour l'environnement et judicieux sur le plan des redevances, cette obligation engendre une variation des dépenses pour le service **d'hygiène du milieu** (achat des bacs roulants et ajout du nombre de collectes).

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ D'OKA POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018



REVENUS	BUDGET 2018	BUDGET 2017	VARIATION
Taxes sur la valeur foncière	3 903 739 \$	3 825 277 \$	2,05 %
Autres revenus (droits mutations, permis)	310 550 \$	305 712 \$	1,58 %
Autres services rendus	322 220 \$	322 812 \$	-0,18 %
Autres taxes (service de la dette, aqueduc, égouts et assainissement des eaux, gestion des matières résiduelles, bac roulant pour les matières organiques)	1 324 234 \$	1 146 425 \$	15,51 %
Paiements tenant lieu de taxes	827 663 \$	831 555 \$	-0,47 %
Transferts conditionnels et inconditionnels	163 373 \$	170 618 \$	-4,25 %
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 851 779 \$	6 602 399 \$	3,78 %
Diverses sources de financement	91 707 \$	41 000 \$	123,68 %
TOTAL DES REVENUS & AFFECTATIONS ▶	6 943 486 \$	6 643 399 \$	4,52 %

« Dans ses dépenses, la Municipalité doit payer certaines quotes-parts.

Une contribution financière est versée à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et à la MRC de Deux-Montagnes. »

DÉPENSES	BUDGET 2018	BUDGET 2017	VARIATION
Administration générale	1 542 765 \$	1 547 814 \$	-0,33 %
Aménagement, urbanisme et développement	355 086 \$	355 241 \$	-0,04 %
Hygiène du milieu	1 382 481 \$	1 177 404 \$	17,42 %
Loisirs et culture	553 824 \$	540 093 \$	2,54 %
Sécurité publique	1 025 530 \$	963 642 \$	6,42 %
Transport	1 604 392 \$	1 558 622 \$	2,94 %
Frais de financement	77 667 \$	82 287 \$	-5,61 %
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 541 745 \$	6 225 103 \$	5,09 %
Activités d'investissements	564 405 \$	559 862 \$	0,81 %
Excédent de fonctionnement non affecté	(391 343) \$	(359 862) \$	8,75 %
Remboursement en capital	228 679 \$	218 296 \$	4,76 %
TOTAL DES DÉPENSES PAR SERVICE ▶	6 943 486 \$	6 643 399 \$	4,52 %

TAXES ET TARIFICATION DES SERVICES :

Au niveau de la taxation, le **budget 2018** contient certains ajustements qui ont été nécessaires afin de pallier à la **hausse des tarifs pour le service de la Sûreté du Québec**.

Vous remarquerez sur votre compte de taxes, une augmentation du taux de la **taxe foncière**, de 0,70 \$ à **0,71 \$** par 100 \$ d'évaluation et de 1,25 \$ à **1,26 \$** par 100 \$ d'évaluation pour la taxe des **immeubles non résidentiels (I.N.R.)**.

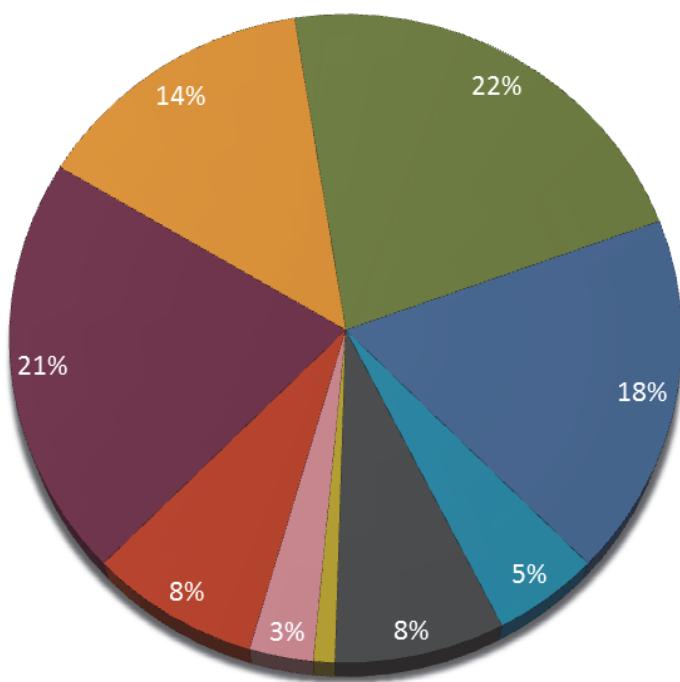
Pour ce qui est de la **taxe d'aqueduc**, pour le secteur desservi par le réseau de l'usine, l'augmentation est attribuable à la diminution des revenus provenant du fonds de la Loi 288. Ce fonds dégressif instauré en 1991 se terminera en 2020.

Il y a aussi une augmentation pour la tarification du service de **gestion des matières résiduelles** permettant l'implantation du service de la collecte à 3 voies, conformément aux exigences de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Finalement, notons une diminution de la taxe des **infrastructures du secteur de l'Immobilière**, qui varient en fonction du nombre de constructions.

TAUX DE TAXES / au 100 \$ d'évaluation	BUDGET 2018	BUDGET 2017
Résidentiel, incluant : agricole, terrains vagues, immeubles de six logements et plus	0,71 \$	0,70 \$
Immeuble non résidentiel (I.N.R.), incluant le secteur commercial et industriel	1,26 \$	1,25 \$
Sentier cyclable entre Oka et Mont-Saint-Hilaire	0,0011 \$	0,0010 \$
Camion autopompe-citerne du Service incendie	0,0052 \$	0,0052 \$
TARIFICATION DES SERVICES / par unité d'habitation	BUDGET 2018	BUDGET 2017
Aqueduc (secteur des puits)	225 \$	225 \$
Aqueduc (secteur des puits) - terrain vacant	75 \$	75 \$
Aqueduc (secteur du réseau de l'usine)	270 \$	264 \$
Aqueduc (réseau de l'usine : rue St-Sulpice)	248 \$	243 \$
Compteur d'eau (secteur des puits)	1,35 \$/ mg	1,35 \$/ mg
Bac roulant pour les matières organiques (bac brun)	30 \$	-
Égoûts et assainissement des eaux usées	212 \$	206 \$
Gestion des matières résiduelles	175 \$	145 \$
Infrastructure du secteur de l'Immobilière - <i>Fin : 2020</i>	435,95 \$	456,55 \$
Infrastructure Parcs 2008-78 - <i>Fin : 2025</i>	48,27 \$	47,77 \$
Piscine hors-terre	55 \$	55 \$
Piscine creusée	100 \$	100 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :



- Administration générale - 21 %**
Rémunération, charges sociales, électricité, téléphones, assurances, frais de bâtiments, communications, Marché public d'Oka, rôle d'évaluation, ...
- Sécurité publique - 14 %**
Interventions, équipements et activités de prévention du Service des incendies. Service de la Sûreté du Québec et service 9-1-1, ...
- Transport - 22 %**
Service de la voirie et interventions reliées au système de requêtes. Entretien du réseau routier, des parcs, des bâtiments, des véhicules, ...
- Hygiène du milieu - 18 %**
Traitement de l'eau, réseaux d'aqueduc, égoûts et assainissement des eaux usées, stations de pompage, gestion des matières résiduelles, ...
- Aménagement, urbanisme et développement - 5 %**
Règlementation, revitalisation du territoire, service d'inspection, permis, service du tourisme, Express d'Oka, actions en environnement, ...
- Loisirs et culture - 8 %**
Programmation, événements, parcs municipaux, bibliothèque, camp de jour, soutien aux organismes communautaires, ...
- Frais de financement - 1 %**
Intérêts payés sur les emprunts à court et long terme.
- Remboursement en capital - 3 %**
Service de la dette.
- Activités d'investissements - 8 %**
Financement des projets spéciaux à même le budget.

BUDGET 2018 | SERVICES ET PROJETS POUR LES CITOYENS

ARTS, CULTURE & PATRIMOINE

La Municipalité continue d'offrir un soutien financier aux organismes locaux qui contribuent à l'essor des arts et de la culture, à la diffusion d'activités et d'événements et à la promotion du patrimoine. Par ailleurs, le Service des loisirs et de la culture continue d'offrir aux citoyens une programmation variée et entreprendra l'aménagement de la bibliothèque municipale dans la salle de la Mairie.

ENVIRONNEMENT

Depuis janvier 2018, la collecte des matières organiques est implantée sur le territoire okois. Les citoyens seront invités à des séances d'information afin d'être accompagnés dans l'intégration de ces nouvelles habitudes de vie et de tri. En plus d'offrir tous les services de l'écocentre sans frais, la Municipalité continue de soutenir les familles via le programme de remboursement pour l'achat de couches lavables.

QUALITÉ DE VIE

La Municipalité entreprendra une démarche pour devenir « Amie des Aînés ». De plus, le Conseil municipal continue de soutenir la participation citoyenne dans ses différents comités municipaux et favorisera la mise en place d'un comité concernant le dossier Internet haute-vitesse.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

En plus d'être équipé et spécialisé pour intervenir dans les sauvetages nautiques et sur glace, le Service de sécurité incendie prévoit se doter d'équipements pour intervenir dans le sauvetage hors-route. Ce projet, qui se fera en collaboration avec la MRC de Deux-Montagnes, vise à assurer le service des premiers répondants dans les sentiers, boisés et forêts de la région. La Municipalité prévoit également l'achat des équipements de radiocommunication P25 et d'implanter le système d'appel automatisé *Info-diffusion*.

SPORTS, LOISIRS ET TOURISME

À son programme de remboursement de frais de non-résident, la Municipalité prévoit mettre en place un programme de soutien pour les jeunes athlètes (sport-études). D'autre part, la Municipalité maintiendra des investissements continus dans ses parcs et espaces verts, tout en accordant une place particulière à son rayonnement touristique et aux activités familiales.

URBANISME ET REVITALISATION

La Municipalité entamera l'élaboration des plans et devis pour la réfection du quai de la Pointe-aux-Anglais et fera une demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement en vue d'améliorer l'accès au lac dans ce secteur. De plus, la nouvelle rampe de mise à l'eau, située sur la rue Saint-Baptiste, sera inaugurée au printemps prochain.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Pour les années 2018, 2019 et 2020, la Municipalité d'Oka prévoit des investissements de **5 587 907 \$** dans son programme triennal d'immobilisations. Parmi les projets prioritaires mentionnons :

- Aménagement de la bibliothèque dans la salle de la Mairie et relocalisation des séances du Conseil;
- Réfection de bâtiments (la Mairie et la salle des Loisirs);
- Réfection et la mise à niveau du réseau routier (voies asphaltées et trottoirs);
- Réparation et l'entretien du réseau pluvial (fossés, pluviaux, ponceaux, ...);
- Réalisation des plans et devis pour l'aménagement d'un quai municipal à la Pointe-aux-Anglais

ÉTAT DES DÉPENSES PAR CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS

CATÉGORIES	2018	2019	2020
Bureautique et informatique	4 350 \$	32 030 \$	6 000 \$
Bâtiments	1 133 400 \$	40 000 \$	360 000 \$
Infrastructures	1 249 872 \$	1 204 743 \$	1 192 860 \$
Machinerie, outillage et équipement	195 580 \$	24 072 \$	- \$
Véhicules	67 000 \$	78 000 \$	- \$
TOTAL ▶	2 650 202 \$	1 378 845 \$	1 558 860 \$

SOURCE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

